

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SAMEDI 23 MAI 2020 A 10h00 – Salle des Ferrages

Présents :	Michel Partage, Béatrice PAUMIER LALLEMAND, Béatrice GRELET, Maryvonne ROSELLO, Hugues SERVIERE, Lou LOMBARD, Sandrine PEREIRA, Emilie CONNAULTE, Alain BERJON, Thomas NERVI, Laure VINCENT, Vincent MARTIN, Eric LEVANTIS, Aurélie BAZERLI, Alexandre HAYEK
Excusés :	
Procurations :	

ORDRE DU JOUR :

- **Appel des élus et vérification du quorum par le Maire sortant à 10 heures**

Jacques DECUIGNIERES, Maire sortant fait l'appel.

Il confirme que le quorum est atteint par la présence des 15 nouveaux conseillers municipaux.

Il proclame la mise en place du nouveau Conseil Municipal.

- **Désignation du Président de séance par le Maire**

Jacques DECUIGNIERES désigne **Alain BERJON**, doyen du Conseil Municipal, comme Président de séance. Le Maire sortant quitte la salle.

- **Nomination du secrétaire de séance**

Laure VINCENT est élue à l'unanimité (*vote à main levée*) secrétaire de séance.

- **Vote élection du Maire**

Michel Partage est élu Maire à l'unanimité (*vote à bulletin secret*).

- **Vote désignation du nombre d'Adjoints**

Le nombre de 4 adjoints est voté à l'unanimité (*vote à main levée*).

- **Election des Adjoints**

Béatrice PAUMIER-LALLEMAND est élue 1^{ère} adjointe à l'unanimité (*vote à bulletin secret*).

Béatrice GRELET est élue 2^{ème} adjointe à l'unanimité (*vote à bulletin secret*).

Maryvonne ROSELLO est élue 3^{ème} adjointe à l'unanimité (*vote à bulletin secret*).

Hugues SERVIERE est élu 4^{ème} adjoint à l'unanimité (*vote à bulletin secret*).

- **Vote des Conseillers Municipaux délégués**

4 conseillers municipaux sont candidats à une délégation

Alain BERJON délégué aux études pour le réseau d'eau pluviale et de l'aménagement de la voirie.

Lou LOMBARD déléguée au marché paysan.

Éric LEVANTIS délégué à la jeunesse et activités extrascolaires.

Thomas NERVI délégué à la communication.

Vote à l'unanimité (*à main levée*)

- **Vote de délégation au Maire**

13 délégations au Maire sont énoncées et votées à l'unanimité (*à main levée*).

▪ Vote délégation aux Adjointes

Béatrice PAUMIER-LALLEMAND pour la délégation du dossier « Cœur de Vie » et au personnel.

Vote à l'unanimité (à main levée).

Béatrice GRELET pour la délégation aux écoles et aux associations.

Vote à l'unanimité (à main levée).

Maryvonne ROSELLO pour la délégation aux travaux et au suivi de la comptabilité.

Vote à l'unanimité (à main levée).

Hugues SERVIERE pour la délégation à l'urbanisme, à la révision du PLU, au développement durable et l'environnement.

Vote à l'unanimité (à main levée).

▪ Vote indemnités aux Adjointes

Les Conseillers Municipaux acceptent que les 4 adjointes aient une indemnité basée sur 10,70 % de l'indice terminal de l'échelle de la rémunération de la fonction publique pour les communes de 500 à 999 habitants, soit 416 euros brut par adjoint.

Vote à l'unanimité (à main levée).

▪ Vote indemnités aux Conseillers Municipaux délégués

Ce point est reporté à un conseil municipal ultérieur.

▪ Vote représentation de la municipalité dans les différentes structures intercommunales

- Communauté de communes Sud Luberon : **Michel PARTAGE** et **Béatrice PAUMIER-LALLEMAND**
Vote à l'unanimité (à main levée)
- Le Parc Naturel Régional du Luberon :
 - Titulaire : **Béatrice GRELET**
 - Suppléant : **Michel PARTAGE**Vote à l'unanimité (à main levée)
- Commission d'évaluation des charges à la communauté de communes : **Maryvonne ROSELLO**
Vote à l'unanimité (à main levée)
- Commission appels d'offres de la commune :
 - Titulaires : **Maryvonne ROSELLO, Alain BERJON, Vincent MARTIN.**
 - Suppléants : **Laure VINCENT, Aurélia BAZERLI, Éric LEVANTIS**Vote à l'unanimité (à main levée)
- Société Publique Locale : reporté pour le prochain conseil municipal
- Syndicat Durance Luberon : reporté pour le prochain conseil municipal
- Comité Communal des Feux de Forêts (CCFF) : reporté pour le prochain conseil municipal
- Les autres représentations pour différentes structures seront vues lors du prochain conseil municipal.

▪ Vote règlement intérieur

Les Conseillers Municipaux votent à l'unanimité à main levée le règlement intérieur.

▪ Lecture charte de l'élu et remise des documents aux élus

Les Conseillers Municipaux votent à l'unanimité la charte de l'élu.

▪ Fin de séance

La séance est levée à 11h59.

Compte rendu affiché le 25 mai 2020 à 14h.